



# Chronique du Lot

## A NOS LECTEURS

Nos ateliers étant fermés le **lundi 15 août, en pleine période des congés payés, le « Journal du Lot » ne pourra pas paraître le mardi, 16 août.**

## CONCOURS SPECIAL DE GRAMAT

Il est rappelé aux éleveurs de moutons que le concours annuel de la race ovine des Causses du Lot se tiendra à Gramat le 28 août 1938.

Plus de 11.000 francs de prix, un objet d'art et de nombreuses médailles seront distribués en primes aux éleveurs qui présenteront des animaux de la race précitée et dont ils doivent demander l'inscription avant le 21 août, dernier délai, à la direction des Services agricoles, maison de l'Agriculture à Cahors.

## Un tableau de Pierre Daura

De notre correspondant de Figeac : Nous avions pu détailler et admirer tout à loisir un des derniers tableaux du maître Pierre Daura, peintre aujourd'hui bien connu à Figeac, à Cahors, et dans toute la région du Quercy.

L'artiste a fixé sur la toile un de ces jolis coins des routes qui dévalent du Causse vers la plaine du Lot.

Sous l'entaille d'une masse rocheuse qui découpe étrangement un ciel laiteux, le chemin s'incurve en brusque tournant. Parmi les éboulis de grands chênes, plâtes, tordus, robustes quand même, déploient leurs bras nouveaux enguirlandés de feuilles printanières.

Une merveilleuse échappée entre les rochers et les arbres nous révèle, là-bas, la vallée riante, fraîche et féconde.

La touche est à la fois riche et sobre. Une grande poésie se dégage de l'ensemble.

Car, en Pierre Daura, nous admirons non seulement le talent du grand peintre, mais encore la sensibilité exquise du poète.

## Y A-T-IL DE L'OR DANS LE LOT ?

Une importante société anglaise, il y a quelques années, avait fait procéder à des sondages au lieu dit « Les Communes », dans la région des Anglars-Lacapelle (arrondissement de Figeac), en vue de vérifier si on pouvait espérer trouver de l'or dans cette région.

Les travaux avaient été abandonnés, mais on annonce qu'ils vont être repris très prochainement.

On verra, si cette fois, les recherches seront couronnées de succès.

## Gendarmerie

M. Luzège, du Lot, ancien militaire, est admis comme élève garde dans la garde républicaine mobile (armes à cheval), et affecté à la 12<sup>e</sup> légion.

## Délit de chasse

Pour délit de chasse, en temps prohibé, procès-verbal a été dressé au sieur Joseph Meyroles, de Figeac.

## Qui répand la poudre blanche ?

Plusieurs propriétaires de la commune de Valroufié constataient ces derniers jours, qu'une poudre blanche était répandue dans la cour de leurs fermes, cette poudre, croit-on, serait un poison pour les bestiaux.

Plainte a été portée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

## EDEN

### Semaine de clôture annuelle à tarif réduit

JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI 15 AOUT (jour férié), en soirée DIMANCHE (matinée)  
Le chef-d'œuvre de Robert de FLERS et A. de CAILLAVET

## La belle Aventure

AVEC  
Lucien BAROUX, Kate DE NAGY et Daniel LECOURTOIS  
ET  
NOEL-NOEL  
dans une charmante comédie

## Le Centenaire

## PALAIS des FÊTES

SAMEDI 13  
DIMANCHE 14 (matinée et soirée)  
Deux chefs-d'œuvre

Le film des grandes vedettes  
Gaby MORLAY, RAIMU, Evlre PO-  
PESCO, DUVALLÈS, André LEFAUR  
et Victor FRANÇEN,

## DANS

## Le Roi

Charles BOYER et Danielle DARRIEUX

## DANS

## Mayerling

Deux films que l'on peut voir et revoir

## Un bébé tombe d'une fenêtre à Luzech

De notre correspondant :

Mercredi dernier, vers 20 heures, la petite Jacqueline Delsol, 2 ans 1/2, trompant la vigilance de sa grand-mère, occupée à préparer le repas du soir, passa dans une chambre contiguë à la cuisine. Elle approcha une chaise de la fenêtre ouverte, grimpa sur ce siège et se pencha pour voir dans la rue. Perdant l'équilibre, la pauvre enfant tomba sur le pavé d'une hauteur de plus de 4 mètres.

On se précipita au secours de la fillette qui fut examinée aussitôt par le docteur Vidal, appelé en toute hâte. Ce praticien ne constata heureusement aucune lésion. Quelques contusions intéressent seulement les bras et la face de la petite Jacqueline et quelques jours de repos suffiront à rétablir le mignon bébé qui, il faut bien le dire, l'a échappé belle.

## APPEL A L'ACTIVITE DU PROCHAIN CONTINGENT

Les jeunes gens devant être appelés sous les drapeaux en septembre prochain seront mis en route les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 septembre; les jeunes gens devant être appelés en octobre seront mis en route les 19 et 20 octobre.

Aucun appelé ne quittera ses foyers avant le 1<sup>er</sup> septembre ou le 19 octobre, suivant le cas.

Ces dates sont valables pour toutes les catégories de jeunes gens qui seront appelés sous les drapeaux à cette époque.

## CHRONIQUE AERONAUTIQUE

L'Aéro-club du Quercy a totalisé pour la semaine écoulée 16 h. 25 de vol se décomposant comme suit :

Aéro-club 0 h. 50 de vol d'entraînement par MM. Feydide et Barthélémy. Section d'aviation populaire : 15 h. 35 de vol, dont 6 h. 09 en double commande et 9 h. 26 de vols individuels.

Ont volé en D.C. : Nègre, Lacombe, Castagné, Bonnet, Pagès, Saurt, Ramès, Laroche, Tressens, Barthélémy et Besombes.

En vol seul : MM. Dubourg, Valat, Conti, Delmas, Fabre, Rouget, Dupré, Ferrand, Saurt, Barthélémy, Ramès, Pagès, Lacour, Guarrigues et Laroche.

Un élève lâché : M. Barthélémy. M. Lacour a effectué la totalité des épreuves pratiques du brevet de tourisme 1<sup>er</sup> degré.

D<sup>r</sup> BARRET DE NAZARIS.

## Service de santé

Les sergents-chefs Truhelle et Brémont, de la 17<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, sont classés dans la catégorie de « maîtres-infirmiers » et maintenus à la 17<sup>e</sup> région.

## En appel

Le nommé Goala, réfugié espagnol, condamné pour outrages et menaces à Catus, contre M. Soulié, maire, a été transféré, jeudi, de la prison de Cahors à Agen pour comparaître devant la Cour d'appel.

## Pêcheurs d'écrevisses en défaut

MM. Rascassié et Chapel, de Gramat, pêchaient les écrevisses dans l'Alzou, au lieu dit Langlade. Mais ils se servaient de balancés non réglementaires et la pêche s'annonçait superbe. Seulement, survinrent les gendarmes qui constatèrent le délit et dressèrent contravention.

## Chute de moto

Dans les environs de Souillac, au retour de la Courtine, le maréchal des logis Guionic du 2<sup>e</sup> hussards est tombé de motocyclette et a été assez gravement blessé. Il a été transporté à l'hôpital de Cahors.

## Contravention

Les gendarmes ont dressé contravention pour défaut d'éclairage à son auto, à un habitant de Belaye (Lot).

## Double contravention

Pour défaut de rétroviseur et pour défaut de plaque d'identité à sa motocyclette une double contravention a été dressée à un habitant de Lacave (Lot).

## SERVICE DES PHARMACIES

Le service de pharmacie sera assuré le dimanche 14 août par la

Pharmacie GAYET

rue Clemenceau

Le lundi 15 août par la

Pharmacie MIROUSE

## SERVICE MEDICAL

Le service médical sera assuré dimanche 14 août par le

Docteur DELPORT

Le lundi 15 août par le

Docteur FABRE

2, rue Saint-Maurice

## Pas de sommeil avec les Punaises

Vous ne dormirez pas, vous serez à la torture tant que vous n'aurez pas employé le *Rozol* pour détruire vos punaises. Mais, alors, quel soulagement ! Un seul badigeonnage et vous n'en verrez plus une. Toutes pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs, etc., et Pharmacie Orliac à Cahors.

## Adjudication des terrains Canrobert

(Communiqué à la Presse)

Les enchères du 24 juillet n'ayant donné qu'un résultat partiel, la Municipalité a décidé de procéder, à nouveau, à la vente aux enchères pour ceux des lots qui n'ont pas été adjugés. Elle met en garde les personnes intéressées par cette vente contre les suggestions qui pourraient leur être faites par des tiers dont elle n'a pas ignoré les propos ou les agissements. Il est faux, notamment, que les frais d'acte dépassent 18 pour cent dans le cas de la construction d'une maison à usage d'habitation avant le 31 décembre 1941 et 25 pour cent dans les autres cas ; il est faux que l'abstention concertée des enchérisseurs crée une situation plus favorable en cas de vente amiable.

La Municipalité a mis les terrains en vente dans le double but de soulager le contribuable cadurcien et de donner du travail à l'entreprise. Elle se plaît à espérer que les calculs de quelques-uns ne nuiront pas aux intérêts de tous.

## A l'occasion des PÉLERINAGES A ROCAMADOUR

qui auront lieu du 8 au 15 septembre 1938 à Rocamadour, la société nationale des chemins de fer français délivrera du 8 au 15 septembre, au départ de toutes les gares situées sur les sections de ligne de Limoges (par St-Yrieix et par Uzerche), Périgueux, Tulle, St-Denis-près-Martel à Brive ; St-Denis-près-Martel, Capdenac, à Aurillac ; Cahors, Flaujac, Rodez, Villefranche-de-Rouergue, à Capdenac, Décazeville à Viviez, ainsi que des gares de Gourdon, Martel et Souillac, pour Rocamadour, des billets spéciaux aller et retour en 3<sup>e</sup> classe, à demi-tarif, valables uniformément deux jours.

Pour tous renseignements, adressez-vous aux gares intéressées.

## CONVOCAION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de la Fédération des syndicats d'Initiatives « Essi », Limousin-Marche-Quercy-Périgord dont le siège social est à Limoges (Chambre de Commerce) aura lieu à Bergerac le 11 septembre prochain sous la présidence de M. Queuille, ministre de l'Agriculture, sénateur de la Corrèze, son président. — Le Conseil d'Administration.

## LA PÉDALE CADURCIENNE

Déjà 8 jours que le grand prix de la Pédale est couru et à l'heure où paraîtront ces lignes, les couleurs bleu et jaune, représentées par le sympathique Londéro, vedette du public cadurcien seront engagées dans la dure épreuve de Paris-Dieppe que patronne « le Petit Parisien ».

Il nous est plus que difficile de faire des pronostics sur ce qui sera et donnera cette course. Il est toutefois certain que la lutte pour les premières places sera chaude. Les routiers classés dans la catégorie des as devant être présents au départ.

Notre seul désir et celui de notre représentant (exemple vivant de modestie), sera de savoir que dans le classement des premières places figure son nom.

Dès réception du résultat nous aurons à cœur d'informer le public par affichage au siège, café de Bordeaux, et au kiosque de notre plus que sympathique « Ludo ».

Nous sommes assurés que Londéro défendra fièrement les couleurs bleu et jaune de sa chère société la Pédale cadurcienne, et nous lui disons tous, bonne chance. — Le secrétaire.

## MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffe, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfrisable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction. C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfrisables 4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170

## Pas plus cher, mieux, plus chic

## ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 5 au 12 août 1938

## Naissances

Gary Marie-Louise, rue Wilson.

Olivariès Marie, rue Wilson.

Maurly Thérèse, rue Wilson.

Granford Roger, rue Wilson.

## Publications de mariage

Le Meuc Jean, sergent au 16<sup>e</sup> R.T.S. à Cahors, et Couan Jeanne, cuisinière à Paris (8<sup>e</sup>).

Lafon Marcel, agent de police, et Pons Marie, employée de commerce à Cahors.

## Mariages

Martin Jean, employé de commerce et Durand Jeanne, maîtresse d'internat.

Grégori Joachim, monteur électricien et Calcat Georgette, institutrice-intérimaire.

## Décès

Andissac Marguerite, S.P., 72 ans, cours Grande Chartreuse.

Redouls Marie, veuve Lescale, S.P., 80 ans, rue Wilson.

Goncalves André, 10 mois, rue des 3 Baudus, 14.

Jové José, Journalier, 33 ans, rue Wilson.

Maria Joâa, carrier, 47 ans, rue Wilson.

## CAHORS

### TEMPS DE VACANCES

La période des lourdes chaleurs est-elle terminée ?

Depuis trois jours, en effet, la température est supportable. Les fortes pluies qui sont tombées, jeudi soir encore, ont apporté une bonne fraîcheur qui rend soirées, nuits et matinées plutôt agréables.

Malheureusement, les orages de grêle qui se sont abattus ces jours derniers sur notre région ont causé de véritables désastres. Dans de nombreuses communes les récoltes sont très compromises.

En vérité, l'année 1938 ne sera pas favorable ; comme le fait remarquer notre confrère *L'Auvergnat*, les prophéties du célèbre Nosstradamus se sont réalisées. « Le printemps de 1938, prédit-il, sera froid, sec et amer à tous les arbres et biens terriens. L'été sera assez beau au début, son milieu assez orageux et plusieurs jusqu'à mi-août. »

Malgré tout, une bonne animation règne dans notre région : cars, autocars, autos, motos sillonnent, chaque jour, les routes et, dans les rues de Cahors, à certaines heures de la journée et de la soirée, la circulation est intense.

Les touristes sont nombreux, et certains soirs, à Cahors, toutes les chambres d'hôtel sont occupées. Tant mieux, car, naturellement, le commerce local reçoit bien également la visite de ces touristes. Il faut espérer que, durant la deuxième quinzaine d'août et le mois de septembre, la température sera plus favorable et le nombre des touristes encore plus grand.

L. B.

## Mairie de Cahors

### Enquête administrative

Le maire de Cahors a l'honneur d'informer les habitants que, conformément à un arrêté de M. le Préfet du Lot en date du 4 août 1938, une enquête est ouverte sur le projet d'acquisition des terrains Fournier-Clary nécessaires à l'agrandissement du stade de l'île de Cabessus.

Le dossier de ce projet sera déposé au secrétariat de la mairie pendant dix jours du 17 août au 26 août 1938 inclusivement pour que chaque habitant puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, M. Rescous Daniel, commissaire-enquêteur recevra pendant 3 jours consécutifs, c'est-à-dire les 27, 28 et 29 août 1938, les déclarations qui pourraient être faites sur l'utilité dudit projet.

### Lycée de garçons de Cahors

Les familles des élèves du lycée Gambetta de Cahors sont informées que, par décision de M. le Recteur de l'Académie de Toulouse, en date du 8 août, la rentrée des élèves non soumis aux examens d'entrée ou de passage sera reportée au 3 octobre au soir pour les internes et au 4 octobre au matin pour les externes.

La rentrée des élèves devant subir les examens d'entrée ou de passage reste toujours fixée au vendredi 30 septembre au soir pour les internes et au samedi 1<sup>er</sup> octobre au matin pour les externes.

### Mariage

Nous avons le plaisir d'apprendre le prochain mariage de Mlle Alice Capps, fille des industriels très honorablement connus à Cahors où ils dirigent l'usine d'Angély, avec M. Jean Reynaud, originaire d'Albi et professeur agrégé de sciences physiques au lycée Gambetta.

Aux sympathiques familles, nous exprimons nos félicitations et aux futurs époux, nos vœux sincères.

### Hymnée

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre excellent compatriote M. Jean Escalié, receveur de l'enregistrement, veuve de M. Chastanel, le sympathique conseiller municipal de Cahors, avec Mlle Renée Mercier, fille de M. Mercier, maire de Morteau (Doubs). Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

## Le Docteur de Nazaris, maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles, reprendra ses consultations le 23 août.

### FERMETURE DES BOULANGERIES

La fête du 15 août, tombant un lundi, les boulangers-pâtisseries dont les noms suivent : MM. Trégoux, rue Wilson, Rouget, rue du Château-du-Roi, Clerc, rue Clément-Marol et Bourrières, rue Blanqui, obligés de laisser leurs magasins ouverts ce jour-là pour la pâtisserie, serviront leur clientèle en pain, mais seront totalement fermés le mardi 16 août.

Les boulangeries ordinaires seront fermées, comme par le passé, le lundi 15 août et ouvertes le mardi.

### Passage de troupes

Ainsi que nous l'avions annoncé, un détachement du 2<sup>e</sup> hussards, revenant de la Courtine, est arrivé mercredi soir par la voie ferrée.

Il était composé de 13 officiers, 41 sous-officiers, 357 cavaliers, 470 chevaux.

Les officiers ont été logés chez l'habitant ; les sous-officiers au lycée Gambetta, les hommes de troupes à l'école primaire supérieure, au cours complémentaire et à l'école de garçons du Boulevard.

Les chevaux étaient parqués sur la place Thiers. Après avoir séjourné, jeudi à Cahors, le détachement est parti vendredi matin, se rendant, par étapes, à Tarbes.

## En poussant les billes...

Cela se passait samedi dernier, dans l'unique salle de café du village. Délaissant la terrasse ombragée par le feuillage des platanes centenaires, plusieurs consommateurs se sont réunis autour du billard.

C'est que le spectacle en vaut la peine : champion incontesté du « tapis vert », le vieux Gaspard a rendu 100 points d'avance à son adversaire.

Celui-ci est resté perplexe devant un coup particulièrement difficile... Et, histoire de s'éclaircir les idées, il sort de sa poche, une fois de plus, sa boîte de Gitanes...

« Bonne idée ! approuve Gaspard. Rien de tel qu'une cigarette pour vous « dégoûder » l'esprit ! Mais moi je préfère mes Céliques vertes : c'est du caporal d'écotiné, c'est plus doux à fumer... »

« Mais mes Gitanes aussi sont en Caporal doux, réplique l'autre en montrant le paquetage. »

« Tiens ! pourtant la boîte n'est pas verte ! »

« En effet, les Gitanes d'écotiné sont dans une boîte gris clair, tandis que les Galioules ou les Céliques d'écotiné sont dans un étui vert... »

« Et combien ça vaut ces Gitanes en « Caporal doux » ? »

« 4 fr. 25 les vingt : ça coûte 5 sous de moins que les Céliques vertes, à cause de la grosseur... »

« Pour ça, oui ! Les Céliques c'est du gros « module », répond Gaspard. Mais, vois-tu, il n'y a pas qu'une question de grosseur : chaque cigarette a son goût bien spécial. François, l'ainé de mes gars, préfère les Galioules vertes, parce qu'il trouve les miennes trop douces pour lui. C'est pourtant du Caporal d'écotiné, comme les cigarettes que nous fumons. »

« Le fait est que la Régie nous gâte, remarque un spectateur. Quelle que soit notre préférence, nous trouvons toujours une cigarette française qui nous plaît... »

« Sur ces justes paroles, l'adversaire de Gaspard se décide à faire un savant « rétro ». Et, est-ce l'effet de sa savoureuse cigarette ? Le voilà qui amorce une série étincelante... »

### Inspection d'hygiène départementale

Par arrêté du ministre de la Santé publique, M. le docteur Fuminier, inspecteur départemental d'hygiène du Lot, est maintenu en fonctions.

Nous adressons nos bien vives félicitations à M. le docteur Fuminier.

### Fête de Cabessus

La fête votive du faubourg de Cabessus sera célébrée dimanche, lundi et mardi. Comme tous les ans, le comité n'a rien négligé pour donner le plus vif éclat à cette fête, qui, on le sait, obtient, toujours, un très vif succès.

Jeux, attractions, illuminations, bals, rien ne manquera, et il est certain que les visiteurs se rendront en foule, à Cabessus où le meilleur accueil, selon la coutume, leur est réservé.

### Fête votive

Le public cadurcien est informé que le dimanche 21 août aura lieu la fête de la place St-Roch, dite St-Urçisse.

### Chute mortelle

Au cours de son travail d'extraction de pierres dans la carrière du camp des Monges, un ouvrier d'origine portugaise nommé Joao Mario, 48 ans, perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de 15 mètres sur des blocs de pierre.

Il était seul sur le chantier : personne ne put constater cet accident. Mais vers 21 heures, les dames Cazes propriétaires du restaurant où Joao Mario prenait pension, constatant que, contrairement à ses habitudes, il n'était pas rentré, furent prises d'inquiétude et se rendirent au chantier du camp des Monges.

En arrivant, elles trouvèrent le veston du Portugais, puis à quelques mètres, elles découvrirent le corps horriblement mutilé du malheureux ouvrier dont la tête était ensanglantée.

La gendarmerie de Cahors, avisée, arriva sur les lieux, ainsi que M. le docteur Fabre, qui ne put que constater le décès.

Le corps fut transporté à l'hôpital de Cahors. La victime qui était à Cahors depuis 8 ans, était originaire de San-Pedro (Portugal), où réside sa famille.

### Auto contre auto

Un camion piloté par M. Solacroup, camionneur et l'auto de M. Bélibens, menuisier, sont entrés en collision, avenue de l'Abattoir. Pas d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont assez importants.

## Arrondissement de Cahors

### St-Denis-Catus

Electrification. — M. René Besse, député, a reçu de M. le ministre de l'Agriculture, une lettre l'informant qu'il a alloué un relèvement de subvention pour l'extension du réseau rural de distribution électrique sur 30 communes. Le montant de ce relèvement à 2.280.000 francs, ce qui porte la subvention.

### Gigouzac

Chemin rural. — M. René Besse vient de recevoir de M. le ministre de l'Agriculture une lettre l'informant qu'il a alloué à la commune une subvention de 58.752 fr. pour le chemin rural du Mas de Bris.

### Labastide-du-Vert

Obsèques. — Jeudi matin, la population de Labastide-du-Vert, profondément attristée, accompagnait la dépouille mortelle du regretté M. Bourdard, retraité des P.T.T., brutalement enlevé à l'affection des siens, à l'âge de 66 ans.

Natif de Calès, mais bastidain par suite de son mariage, M. Bourdard s'était définitivement installé à Labastide-du-Vert après son admission à la retraite. C'est une figure franche et loyale qui disparaît, emportant les regrets unanimes de tous ceux qui l'avaient apprécié ; il avait des idées versaires politiques, mais il ne connaissait pas d'ennemis.

Puisse les divers témoignages de sympathie de la population entière, adoucir la douleur immense de sa veuve éplorée, de ses enfants inconsolables, Mme et M. René Bourdard de sa belle-mère, nonagénaire, ainsi qu'à tous les membres de la famille en deuil, nos sentiments émus de sincères condoléances. — A. B.

### Luzech

Un bébé tombe d'une fenêtre. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Concert. — La Fanfare de Luzech exécute, dimanche

Y étaient représentées les meilleurs gaules de Paris, Agen, Villeneuve, Fumel, Capdenac, Cahors. Voici la liste des lauréats : Premier prix, M. Pierre Bourdet, Puy-l'Evêque; 2. M. Chambon, Puy-l'Evêque; 3. Vergnoles, Fumel; 4. Brelingat, Cahors; 5. Delmon, Fumel; 6. Félix Augé, Puy-l'Evêque; 7. René Balaguairie, Paris; 8. Fabia, Fumel; 9. Farge, Fumel; 10. nelli, Fumel; 11. Madou, Espagnol, Puy-l'Evêque; 12. Cocula, Cahors; 13. lène, Fumel; 14. Alibert, Cantagrel, Puy-l'Evêque; 15. Alibert, Cahors, avec surprime au plus gros poisson; 16. Gimenez, Fumel; 17. René Labarthe, Puy-l'Evêque; 18. Bruières, Puy-l'Evêque; 19. Cantagrel, Puy-l'Evêque; 20. Mazet, Fumel; 21. Antonio, Cahors; 22. Varez, Fumel; 23. Chaignan, Fumel; 24. Cubières, Villefranche; 25. Lombard, Fumel; 26. Gayrau, Agen; 27. Robert, Puy-l'Evêque; 28. Labrousse fils, Puy-l'Evêque; 29. Darieutor, Cahors; 30. Deshayes, Fumel; 31. Soulaçoix, Puy-l'Evêque; 32. Bras, Puy-l'Evêque; 33. Rodes, Cahors; 34. Ladurand, Puy-l'Evêque; 35. Soulié, Fumel; 36. Calvet père, Puy-l'Evêque; 37. Buil, Puy-l'Evêque; 38. René Talou, Puy-l'Evêque; 39. Ferrera; 40. Alibert, Capdenac; 41. Pierre Bru, Puy-l'Evêque; 42. Martin, Puy-l'Evêque; 43. Bau, Fumel; 44. Jules, Fumel; 45. Bernard, Puy-l'Evêque.

Tous les concurrents désignés ci-dessus ont été primés en argent ou en nature.

**Duravel**  
Mariage. — Samedi, notre cité connaissait une animation inaccoutumée et avait un air de grande fête motivée par le mariage de Mlle Bacherin Jeanne, fille des négociants d'Agén, nos compatriotes, avec M. Brunet. Le long cortège, admirablement ordonné, comprenait une dizaine de demoiselles d'honneur vêtues de robes claires à grandes fleurs, de même couleur, coiffées du même chapeau, qui faisaient une escorte magnifique à la toute mignonne mariée de 20 ans, superbe dans sa robe de soie, avec traîne à volants en tulle grec, garnie de fleurs d'oranger. D'autres nombreuses toilettes d'un goût exquis donnaient une note plus sérieuse, mais toutes plus élégantes et distinguées, les unes que les autres. En l'absence du maire, M. Cax, adjoint, a uni les jeunes époux, et leur a fait une allocution toute empreinte de cordialité, de sentiments, d'amitié et de souhaits de bonheur.

A l'église richement décorée de fleurs, de plantes vertes, scintillante de lumière, la bénédiction nuptiale leur a été donnée par le chanoine Tessa (aumônier du collège Ste-Foy à Agén), où Mlle Bacherin a été élevée, lequel a retracé dans une brillante allocution, les devoirs respectifs des époux, les mérites de chacun d'eux qu'il connaît particulièrement; la route qui s'ouvre brillante devant leur avenir.

Pendant la durée de la cérémonie, des voix autorisées duravelloises ont fait entendre avec art et distinction des chants et morceaux de circonstance, accompagnés à l'harmonium par notre organisateur dévoué et qualifié. A l'issue de la messe, une foule énorme est venue saluer à la sacristie les jeunes époux et leurs familles.

Un lunch à la mairie était offert le soir à la population, et on pouvait s'y régaler de toutes les gâteries et bonnes choses, accompagnées de vins fins, de liqueurs de toutes sortes, de glaces, sorbets, etc.

Un bal qui s'est prolongé fort avant dans la nuit a clôturé cette fête familiale et amicale. Aux nouveaux et jeunes époux si sympathiques, si gracieux, tous les deux, nous adressons nos vœux de bonheur le plus sincères, ainsi qu'à Mme et M. Bacherin Louis, et à Mme Bacherin, mère, qui est une grande partie de l'année notre hôte dans la villa du Petit Mont-Dore. A Mme et M. Brunet, père et mère, nos plus vives félicitations pour cette union, si assortie et qui rapproche deux honorables et dignes familles agénaises.

**Nécrologie.** — Mardi à 10 heures ont eu lieu les obsèques de Pierre Joffreau, du Magné, père du gérant de la Ruche méridionale. A la famille du défunt, nous adressons nos sympathiques condoléances.

**Mauroux**  
Électrification. — M. René Besse, député, a reçu de M. le ministre de l'Agriculture une lettre l'informant qu'il a alloué un relèvement de subvention accordé à la commune pour l'extension de son réseau d'électrification. Ce relèvement est de 84.000 francs, ce qui porte le total à 210.000 francs.

### Arrondissement de Figeac

**Figeac**  
Un tableau de Pierre Daura. — Lire la « Chronique du Lot ».

La traversée de Figeac à la nage. — Par suite du mauvais état de l'eau, la traversée de Figeac à la nage a été remise au dimanche 14 août.

M. Labournoux a bien voulu participer à notre fête et nous a offert le beau challenge SALERS, déjà exposé chez M. Mouly-Miral.

Pour cette coupe, nous voulons bien préciser aux nageurs le règlement émanant de notre aimable donateur. Cette coupe sera remise à l'équipe gagnante des nageurs appartenant officiellement à un club de natation. Le comptage des points se fera comme suit :

Le premier, 5 points; le deuxième,

3 points; le troisième, 2 points; le quatrième, 1 point.

Le club vainqueur deviendra définitivement propriétaire de la coupe qu'après l'avoir gagnée deux années consécutives dans cette même compétition.

Le Cercle des nageurs groupera donc tous ses éléments et chacun, dans son effort, contribuera à la conquête de ce beau challenge.

**L'exposition de peinture.** — Une visite rapide à l'hôtel de la Monnaie nous permet d'annoncer que l'exposition de peinture s'ouvrira au syndicat social du Syndicat d'initiative, ce dimanche 14 août.

Le maître de réputation mondiale, M. D. Espagnac, a bien voulu donner à la manifestation artistique l'appui de son aimable et incontestable autorité. Deux admirables toiles du grand peintre sont exposées.

M. Pierre Daura a sa place marquée (et toujours très remarquée) dans cet ensemble d'œuvres d'art où nous avons hâtivement relevé les noms de :

MM. Maurice Fizal, Hugues Delmas, Martinet, Roblin, Mend, Trochain, Nougin, Harriot, Desnoyer, Morice Mespilé, Albe, Edelman, Montal, Ballandé.

D'autres noms d'artistes s'ajouteront à cette liste incomplète. Nous ne manquerons pas de les signaler.

**Concert public.** — Voici le programme du 11 août à 21 heures : 1. Marche de nuit (Popy); 2. « Si j'étais Roi », ouverture (Adam); 3. Sérénade de Gullotin (Goublier); 4. « La fille de Mme Angot », fantaisie (Lecocq); 5. Carnaval parisien, polka (Popy).

**Bicyclistes imprudents.** — A cette époque de circulation intense chacun est tenu, en ville, à la plus grande prudence. Les piétons, doivent autant que possible marcher sur les trottoirs.

Les cyclistes qui se fauillent part-out exécutent trop souvent des acrobaties dangereuses. Lorsqu'ils débouchent sur les quais et les boulevards ils doivent se préoccuper des véhicules qu'ils peuvent soudainement rencontrer.

C'est ainsi que mardi dernier, vers midi, des éphèbres roulant à folle allure et venant de la place Vival, n'évitèrent que de justesse une auto qui suivait (heureusement) avec sagesse le quai Legendre.

Aux uns et aux autres, à tous les usagers de nos voies urbaines, nous ne cessons de prescrire la prudence.

**Accident.** — Mercredi soir, vers 15 h. 30, route de Viazac, aux environs de Prentegarde, une collision s'est produite entre deux automobiles, celle de M. Roger Gény, architecte à Figeac, qui se rendait à Bagnac, et la voiture de M. Causse Jean, aviateur, en résidence à Mours, et qui se rendait à Figeac.

Le choc fut très violent et la voiture de M. Causse, après quelques pirouettes, capota. Aucun accident de personne n'est à déplorer. Les dégâts matériels sont très importants.

**Obsèques.** — Mardi ont eu lieu les obsèques de M. Cariteau, ancien gardien de la Société générale, si sympathiquement connu à Figeac. Nos condoléances les plus sincères.

Ces jours derniers ont eu lieu les obsèques de Mme Chartrou, négociante en faïence, décédée survenue à Figeac, rue de la République, à l'âge de 42 ans. Nous prions M. Chartrou, et toutes les familles en deuil, de trouver ici l'expression de nos plus sincères condoléances.

**Probité.** — Notre jeune et sympathique compatriote M. Pierre Vaysse, âgé de 17 ans, élève au collège Champollion, a trouvé, route de Planioles, un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent. Il s'est empressé d'en faire la déclaration au commissariat de police. Toutes nos félicitations.

**Office départemental du Lot.** — Nous nous faisons un plaisir de porter à la connaissance des usagers que les dispensaires d'hygiène de Figeac, Gourdon et St-Céré, tenus par M. le docteur Dulac, seront fermés durant tout le mois d'août.

**Spectacles.** — Au Family-Ciné : aujourd'hui dimanche, en matinée et soirée, un film de Tourjansky « Puits en flammes », avec Josseline Gaël, Georges Rigaud, Suzy Vernon, Aimos, Gabriel Gabrio, etc. Actualités mondiales.

**Fons**  
La foudre. — Au cours du dernier orage, la foudre est tombée sur la maison habitée par la famille Garibal, aux Sols de Fons.

Le fluide pénétra par la toiture, occasionna des dégâts matériels à l'intérieur de la maison. Mais, heureusement, aucun membre de la famille, au nombre de 7, qui étaient couchés, n'a eu de mal.

**Lacapelle-Marival**  
Foire du 8 août. — Transactions presque nulles sur le gros bétail amené en très petit nombre.

Porcs gras 400 à 425 fr. les 50 kilos; porcelets, 180 à 220 fr. la pièce; veaux de boucherie, 5,75 à 6,75 le kilo. Place de la Halle; poulets 7 à 8 fr.; poules vieilles 5 à 6 fr.; lapins 2,75 à 3 fr., le tout le demi-kilo; œufs 5,50 la douzaine.

Prochaine foire le 23 août.

**Saint-Céré**  
Marché aux fruits. — Notre marché aux fruits a connu ce jour 10 août une animation peu commune, les arrivages tant en prunes Reine-

Claude, poires et pêches sont considérables. Environ 20 à 30.000 kilos de ces beaux et succulents fruits encombrant notre place de marché et sont vendus à de bons prix au grand plaisir de nos producteurs.

### A PARIS

#### Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (2<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES À UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAO (Originaire du Lot) Téléphone AROHIVES 00-02 Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

#### Arrondissement de Gourdon

**Gourdon**  
Syndicat d'initiative de Gourdon et de la région. — Journée des Amitiés gourdonnaises. — Programme : nous croyons superflu de répéter que cette journée n'aurait pas de sens, si quel-

qu'un pouvait croire qu'elle est réservée aux seuls adhérents du Syndicat d'initiative. Sans doute, c'est notre groupement qui l'a inaugurée et qui l'organise chaque année, mais il accueille affectueusement toutes les personnes qui désirent y participer et suivre tout ou partie du programme que nous donnons ci-dessous.

Nous insistons tout particulièrement pour que les dames soient nombreuses; elles peuvent être assurées qu'ici nous sommes toujours « en France ».

Le dimanche 4 septembre, à 10 h. du matin : assemblée générale dans la salle de la mairie. Cette réunion comprendra : l'allocution du président; la lecture du procès-verbal de la séance du 12 septembre 1937, le compte rendu financier, le rapport moral, échanges de vues.

A 11 h., montée sur l'esplanade du château. A 11 h. 30, dépôt d'une gerbe au monument aux morts. A 12 h. 30 très précises, déjeuner amical au restaurant Lacam (tous les autres restaurants préalablement consultés s'étant refusés). Prix du repas, 30 francs. Le repas sera présidé par M. le sous-préfet.

On doit se procurer dès maintenant les cartes du repas au siège du Syndicat, Cercle du café Divan, place du Majou, jusqu'au 27 août, dernier délai.

Après cette date, le restaurateur seul jugera, s'il peut ou non recevoir les retardataires. A 17 h. pour la première fois à Gourdon, course de vélo derrière moto, organisée par le Vélo-club gourdonnais.

A 21 h. concert donné au kiosque des allées-de la République par l'Orphéon de l'Union musicale. Après le concert, grand bal populaire.

Cette journée étant placée sous le signe de l'amitié, tout le monde doit avoir à cœur de concourir à sa parfaite réussite; et il en sera ainsi... **Obsèques.** — Lundi dernier ont eu lieu les obsèques de notre compatriote M. Jules Peyrègne, percepteur à Ambarès (Gironde), décédé dans cette ville, vendredi dernier, à l'âge de 58 ans.

Au cimetière, M. Escalmel, percepteur à Gourdon, au nom de l'administration des finances, retraça en termes émouvants la vie de probité et d'honneur du regretté disparu, auquel il adressa un dernier adieu.

Nous adressons à sa veuve et à son fils l'expression de nos douloureuses condoléances et l'assurance de notre cordiale sympathie. **Martel**  
Syndicat agricole. — Dimanche 14 août, à 9 heures, à la mairie, réunion du Conseil d'administration du syndicat agricole à l'effet de prendre une décision notamment sur l'octroi d'une subvention au Comité agricole qui doit avoir lieu les 24 et 25 septembre 1938.

**Salviac**  
Elle échappe à un accident. — Mlle Lompech, fille de Mme Lompech, qui alimente notre ville en légumes frais, se rendait avec sa mère à Salviac, en automobile lorsque brusquement la potière de la voiture s'ouvrit et Mlle Lompech tomba violemment sur le sol et se blessa sur plusieurs parties du corps. La roue arrière frôla sa chevelure.

Mlle Lompech eut plus de peur que de mal heureusement. **Incendie d'une meule de paille.** — Alors que tous les ouvriers employés aux battages de la récolte de blé étaient rentrés chez eux la besogne terminée, le feu se déclara à une meule de paille qui brûla malgré les efforts des propriétaires M. et Mme Longatte propriétaires à La Chapelle près Salviac.

Les dégâts sont heureusement peu importants et sont couverts par une assurance.

#### Un apéritif qui séduit les femmes.

Il faut l'avouer, les femmes, en général, apprécient peu l'apéritif mais elles font leurs délices de la SUZE parce qu'elles en tirent à la fois satisfaction et profit. Cet apéritif à la gentiane n'a-t-il pas en effet le double avantage d'être « naturel », d'être agréable à boire et de conserver la ligne. 929

**Dégagnac**  
Fête votive. — C'est lundi 15 et mardi 16 août qu'aura lieu notre fête annuelle.

Cette fête qui compte au nombre des plus importantes de la région sera célébrée, cette année, avec le plus grand éclat. Au programme, outre les jeux divers habituels, figurent des amusements nouveaux qui intéresseront les jeunes et même les vieux toujours plus difficiles à satisfaire.

Le soir, féériques illuminations électriques et brillant feu d'artifice. Il y aura aussi, outre le bal public, des bals dans tous les cafés et d'exquis réveillons dans tous les hôtels et restaurants.

A en juger, par le nombre de forains qui s'installent sous les frais ombrages de nos allées on peut présager que la fête aura le plus grand succès.

**Souillac**  
Fêtes de septembre. — Un comité s'est constitué pour organiser la fête locale des 10, 11 et 12 septembre. Président : M. René Bizac; vice-présidents : MM. Camil et Portal; trésorier : M. Rochais; secrétaire : M. Thibaut.

#### Une OCCASION

de la succursale A. CITROEN

Berline comle 8 CV. Carré d'origine impeccable

Reprise toutes voitures. Vente à crédit Téléphone 162

#### Pompes funèbres Générales

Succursale de Cahors

Bureau : 71, Boulevard Gambetta (Téléphone : 4.08)

Organisation de convois. INVITATIONS Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe Couronnes mortuaires

Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

**POUR VENDRE OU ACHETER :** Immeubles, propriétés fonds de commerce

CONSULTEZ L'Indicateur Immobilier du Quercy

R. MARATUECH 109, Bd Gambetta, CAHORS RENSEIGNEMENTS GRATUITS Téléphone 44

#### Déménagements Groupages

occasion retour de la région sur Paris

PÉTIT, 65, r. Dulong, Paris. Carnot 46-57

**Routes Nationales et Chemins de G.C.**

Opérations probables pendant la semaine du 15 au 21 août 1938 :

**Cylindrages et revêtements.** — I. Fourrière de martelat. — Revêtements de vitrages. — R.N. n° 20, de 91 km. à 92 km., entre Cahors et Ventailiac; n° 653, de 87 km. 900 à 93 km. 500, entre Guillot et Vers et de 96 km. à 97 km., entre Vers et Lamagdeleine. — C.G.C. n° 14d, de 0 km. 906 à 4 km., entre Reilhac et Fontaines-du-Causse; n° 33d, de 6 km. à 8 km. 500, entre Faycelles et Lamagdeleine.

**II. Cylindrages.** — C.G.C. n° 2, de 60 km. 050 à 62 km. 500, entre Figeac et St-Denis; n° 14, de 11 km. 488 à 14 km., entre Le Cornouiller et Reilhac.

**III. Goudronnages. — Revêtements.** — R.N. n° 122, de 0 km. à 6 km., entre Lamagdeleine et Figeac. **Bitumages.** — R.N. n° 20, de 87 km. à 91 km., entre Cahors et la R.N. 659; n° 659, de 0 km. à 5 km. 100, entre la R.N. 20 et L'Hospitalet; n° 653, de 95 km. 733 à 115 km. 233, entre Vers et Cahors; n° 140, de 23 km. à 30 km., entre Lacapelle et Aynac; n° 662, de 26 km. à 45 km. 600, entre Larnagol et Montbrun; n° 653, de 34 km. 500 à 39 km., entre St-Maurice et Ste-Colombe. — C.G.C. n° 41, de 30 km. à 45 km. 511, entre La Merle et la gare de Conduché.

#### PARFUMERIE

LA MIEUX ASSORTIE

LA MOINS CHERE

EAU DE COLOGNE EN RECLAME

Le litre réel, 70° ..... 28 »  
Le litre réel, 80° ..... 31 »  
Le litre réel, 90° ..... 35 »

Tous Parfums. Quantité limitée

Maison POPOVITCH, 4, rue Foch

Spécialiste renommé d'Indéfrisable

Téléphone 170

**VOG**  
SON CHOIX UNIQUE DE GANTS ET SACS A MAIN  
SES PRIX SANS CONCURRENCE  
**VOG**  
2, PLACE GALDEMAR-CAHORS

#### Pour les Fêtes du 15 Août

Achetez vos plantes fleuries, vos plantes vertes et fleurs coupées chez le producteur

Jean ICHES  
11, rue Emile-Zola, Cahors  
Tél. 221.

#### 2 jours à Biarritz 2 jours à Arcachon

M. BESSIERES, entrepreneur de transports à Nadillac, organise un voyage vers la Côte d'Argent.

Départ le 27 août, à 5 heures, devant la mairie, à Cahors. Retour le 30 août, à 20 heures, à Cahors.

Prix par personne : 290 fr., comprenant tous les frais de voyage, hôtel et pourboires compris.

Pour tous renseignements et se faire inscrire chez M. Ludo ROLLES, à Cahors, ou chez M. BESSIERES, à Nadillac (Lot).

#### CHASSE, PECHE, COUTELLERIE

Grand choix d'articles de pêche Araignées, Balances à écrevisses, etc...

Musettes, Ciseaux, Couteaux, Rasoirs Coffres-fort Bauche

N. BESSON  
83, Bd Gambetta, CAHORS — Tél. 335

#### BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale CAHORS

#### "CAFÉS ANDRÉ"

Supérieurs aux meilleurs

#### La Super-Cinq « Rosengart »

Voiture économique, fruit de 10 années d'études, de perfectionnements et de modernisation. La voiture la moins chère de France.

R. JARRIGE, 49, Bd Gambetta, CAHORS  
Tél. : N° 46

#### FONCIERE

TOUS RISQUES

COUDERC-NOUAILLAC

15, avenue de Freycinet

CAHORS

AGENCE REGIONALE

COMMISSION DES ORDINAIRES

ADJUDICATION

pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 1938 au 30 septembre 1939

Marché de gré à gré pour la fourniture du pain au détachement du 16<sup>e</sup> R.T.S. à Cahors.

La Commission des Ordinaires du 2<sup>e</sup> Bataillon du 16<sup>e</sup> R.T.S. se réunira le 26 août 1938, à 14 heures précises, au Bureau de la Commission des Ordinaires, Caserne Bessières, pour y procéder en séance préparatoire à l'examen des titres des candidats. Les demandes faisant connaître l'intention de soumissionner ne seront reçues que jusqu'au 17 août 1938, avant 18 heures. Elles devront être accompagnées :

1) D'un certificat délivré par M. le Maire de la commune où réside le soumissionnaire indiquant qu'il est de nationalité française, qu'il jouit d'une bonne réputation d'honorabilité et de solvabilité;

2) D'un extrait du casier judiciaire ne remontant pas à plus de trois mois;

3) Doivent être pourvus obligatoirement d'un compte courant postal.

Les cahiers des charges, déposés aux Bureaux de la Commission des Ordinaires du 2<sup>e</sup> Bataillon du 16<sup>e</sup> R.T.S., pourront être consultés tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 heures.

La Commission des Ordinaires se réunira le 2 septembre 1938, à 14 heures, pour procéder par soumissions cachetées à l'adjudication de pain.

Cahors, le 9 août 1938.

Le Capitaine Renoncial, Président de la Commission des Ordinaires du 2<sup>e</sup> Bataillon du 16<sup>e</sup> R.T.S.  
Signé : RENONCIAL.

**P. FRANCÈS**  
Boulevard Gambetta  
Tél. 64

Do 1.200 à 5.000 francs

Le seul atelier de la Région qui vous dépannera immédiatement quelle que soit la marque de votre poste.

#### EXTRAIT D'UN JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Cahors le dix-neuf mai mil neuf cent trente-huit, enregistré, signifié à avoué et à partie,

Entre Monsieur BOUYGUES Lucien, propriétaire-cultivateur, demeurant à Courrech, commune de Lacapelle-Cabanac, et Madame AMIGUET Alice, en famille Yvonne, épouse BOUYGUES Lucien, domiciliée de droit avec ce dernier, mais demeurant à Villefranche-du-Périgord (Dordogne),

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux BOUYGUES-AMIGUET aux torts et griefs de la femme, au profit du mari.

Pour extrait. Cahors, le 12 août 1938.

Signé : R. SEGUY.

#### Petites annonces économiques

A VENDRE MAISON d'angle,

2, rue du Tapis-Vert, et rue St-James, comprenant boutique, trois pièces, cave, grenier, eau, gaz, u.-c.

Pour renseignements, s'adresser à M. Dellard, cabinet immobilier, rue Joffre, Cahors.

VIEUX JOURNAUX à vendre : par kilogram, 1 fr. le paquet; par 100 kilogs, 30 fr. Dépôt Central, 73, boul. Gambetta.

R. DEDIEU, cycles, réparations. Travail soigné, prix modérés, 5, rue Foudue-Basse, Cahors.

A VENDRE à Cahors, sur avenue, une maison en parfait état, 3 pièces, petit jardin et fonds de commerce avec matériel et grande licence de petit café très achalandé qui y est exploité. Eau, gaz, électricité, J. DELLARD, Cabinet immobilier, rue Joffre.

PERDU depuis lundi chienne de chasse rousse, répondant au nom de Diane. Prière prévenir M. LA-GARRIGUE, taxi, rue Wilson.

PERRUCHES de couleurs variées à vendre. S'adresser 26, rue Emile-Zola, Cahors.

A VENDRE, beau terrain à bâtir, bien situé, en bloc ou en parcelles. Pour renseignements, s'adresser Inspecteur Immobilier R. Maratuech, 109, boulevard Gambetta, Cahors.

# PLUS-BESOIN de se CACHER du SOLEIL

DOUZE heures de soleil par jour ! C'est le moment où une vie intense s'offre à vous, le moment aussi d'en profiter largement... Et si les petits ennemis d'un soleil trop généreux contrarient votre plaisir, appelez 'ASPRO' à votre secours ! Prenez simplement 2 comprimés d'ASPRO avec un verre d'eau : la nervosité, les maux dus à la chaleur, disparaîtront comme par enchantement. Lourdeur et fatigue feront aussitôt place à une merveilleuse sensation de calme et de détente...

'ASPRO' est le vrai triomphe de la science moderne, car il donne tous ces résultats sans affecter le cœur ni l'estomac, sans droguer, sans abattre, sans créer la moindre accoutumance. N'importe où, à tout moment, 'ASPRO' vous apporte son aide ; pourquoi ne pas le laisser vous aider dès maintenant... Souvenez-vous en :

## 'ASPRO'

**COUPE LES MIGRAINES DE CHALEUR,  
CALME LES NERFS, DONNE UN  
SOMMEIL NATUREL ET REPARATEUR.**

*lisez  
seulement  
ces lettres*

**Les bienfaits d'ASPRO :**  
" Je souffrais de la tête presque tous les jours, et je vous dirai que votre produit est merveilleux, le soulagement est immédiat et je le recommande à toutes les personnes souffrant de la tête."  
Mme Vve DUSSART, 347, Route de Valenciennes DOUZIÈS-MAUBEUGE (Nord)

**'ASPRO', produit merveilleux !**  
" Je souffrais de la tête presque tous les jours, et je vous dirai que votre produit est merveilleux, le soulagement est immédiat et je le recommande à toutes les personnes souffrant de la tête."  
Mme Vve DUSSART, 347, Route de Valenciennes DOUZIÈS-MAUBEUGE (Nord)

**ASPRO N'IRRITE PAS L'ESTOMAC**



**PRENEZ AUSSI  
'ASPRO'  
CONTRE  
CES MALAISES  
D'ÉTÉ :**  
MALAISES DE CHALEUR  
RHUME DES FOINS  
NÉURALGIES  
NERVOSITÉ  
ACCÈS DE FIÈVRE  
ATTAQUES  
DE RHUMATISME

2.15 le modèle d'essai 8. la boîte de 25 compr.  
4. 10 compr. 16. la boîte de 60 compr.

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAMORS (Lot)**

1, RUE DES CAPUCINS, 1

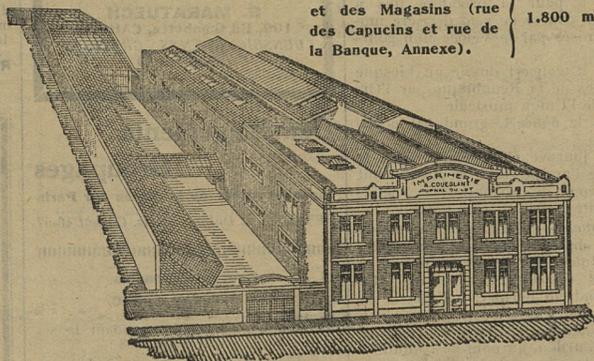
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.800 m<sup>2</sup>

## ETUDE DE Maitre Jean FABRE NOTAIRE A CAHORS

### VENTE DU FONDS D'ARTISAN

Suivant contrat reçu par Maître Jean FABRE, notaire à Cahors (Lot), le 20 juillet 1938, enregistré à Cahors (A.C.), le 27 juillet 1938, volume 777 bis, folio 81, numéro 452.

Madame Léa-Armandine-Angéline COURNOU, sans profession, veuve de Monsieur Jean-Joseph-Pascal GUIGNES, domiciliée à Cahors, Avenue de Toulouse, ayant agi tant en son nom personnel qu'au nom et comme tutrice de son fils mineur, Jac-Puyllarroque, époux GUIGNES.

A vendu :

Monsieur Antonin LACASSAGNE, mécanicien, domicilié à Puyllarroque, époux GUIGNES.

Un fonds d'artisan de réparation d'appareils électriques pour automobiles et motocyclettes exploités à Cahors Place Saint-Laurent comprenant : le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, le droit au bail verbal des locaux, le matériel servant à l'exploitation et les marchandises.

Les oppositions seront reçues, à peine de forclusion, dans les dix jours de la présente insertion, renouvelant celle parue dans le Journal du Lot du 31 juillet 1938, à Cahors, en l'étude de Maître Jean FABRE, notaire, 2, rue Jean-François-Cavole.

Pour deuxième avis :  
J. FABRE.

Pour vos bonnes nuits de voyage !

P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1<sup>re</sup> classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1<sup>re</sup> classe ; « vous vous levez » frais et dispos, à destination.

## LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE  
et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des :

**ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES  
Malades, Grippés et Convalescents**

**LYMPHATISME :** Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

**MALADIES DES OS :** Rachitisme, Scrofule des enfants.

**MALADIES DE LA POITRINE :** Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE :** Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE :** des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL  
et le Corps Médical

Le D<sup>r</sup> ORTEL

Ancien Externe des Hôpitaux de Paris

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

## MALADIES de la FEMME

**LE FIBROME**  
Sur 100 femmes, 11 y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibromes, et autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.  
La femme se préoccupe peu, d'abord, de ces inconvénients, puis, tout à coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le Fibrome se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

A toutes ces malheureuses, il faut bien dire et redire :  
**QUE FAIRE ?**  
Faites une cure avec la

## JOUVENCE de l'ABBE SOURY

N'hésitez pas car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE de l'ABBE SOURY composée de plantes spéciales est le remède par excellence contre les Maladies Intérieures de la Femme : Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du Retour d'Âge, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENINE DES DAMES.

La JOUVENCE de l'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

Nouvelles augmentations sur les chemins de fer

Par une note affichée dans les gares, les usagers sont informés que les tarifs voyageurs des chemins de fer comportent, à partir du 8 août 1938, la perception de frais de gare et de contrôle.

Les nouvelles augmentations sont

les suivantes : 0 fr. 25 lorsque le parcours est compris entre 6 et 25 km. inclus ; 0 fr. 50 de 26 à 50 km. ; 1 fr. de 51 à 100 km. ; 2 fr. de 101 à 200 km. ; 3 fr. de 201 à 300 km. ; 4 fr. de 301 à 400 km. ; 5 fr. au-dessus de 400 km.

ETUDES

DE  
Maîtres Léon BOUYSSOU  
et Jean FABRE  
notaires à Cahors

## VENTE MOBILIÈRE

aux  
Enchères publiques

Le public est informé qu'il sera procédé, le dimanche 21 août, à neuf heures légales, et l'après-midi, à partir de quatorze heures, à Mercuès, place de l'Ecole, par le ministère de Maîtres BOUYSSOU et FABRE, notaires à Cahors,

A la vente aux enchères publiques d'un mobilier dépendant de la succession de Mademoiselle Héloïse AURICOSTE, comprenant notamment :

Trois lits complets, dont un fer et cuir, tables à toilette, armoires, chaises ordinaires, chaises et fauteuils moleskine, linge en forte quantité (draps, serviettes, services de table), mobilier de salle à manger, salon, garnitures de cheminées, glaces, cuivres, fontaine cuivre, vaisselle ordinaire, verres, batterie de cuisine et objets divers.

Vente au comptant et 15 % en sus pour les frais.

L. BOUYSSOU et J. FABRE.

Le co-gérant : L. PARAZINIS  
Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Feuilleton du « Journal du Lot » 45

## ARLETTE ET SON OMBRE par MAX DU VEUZIT

Cependant, trop de précipitation pouvait révéler à l'étranger la frayeur qu'il causait à sa victime, et celle-ci ne voulait pas lui laisser percevoir qu'il pouvait lui faire peur ! Il convenait donc de se hâter, sans trop le montrer. Chose bien difficile à réaliser d'ailleurs, puisque l'homme ne la quittait pas des yeux et que sa perspicacité entraînait en jeu.

En dépit de sa volonté, Arlette regardait de temps à autre devant elle ; et sa prunelle, courroucée mais involontairement inquiète, venait s'offrir aux pointes acérées que lui lançaient les yeux de l'énigmatique personnage.

Ainsi, ce repas, qui devait lui apporter tant de joie et qui représentait un sacrifice pour sa petite bourse, fut-il pour l'orpheline une corvée plutôt pénible, en vérité. Comment aurait-elle pu garder quelque appétit, alors que son vis-à-vis persistait à la tenir sous le fluide hypnotique de son regard et que, parfois même, il laissait courir sur ses lèvres un sourire un peu agaçant ?

Oui ! très agaçant !  
Qu'est-ce donc qui lui prenait maintenant de sourire quand, jusqu'ici, il s'était montré si malveillant ? Allait-il se moquer d'elle, par-dessus le marché ?...

Aussitôt l'addition payée, Arlette se leva ; elle s'efforçait au calme, aux gestes naturels, à une sorte de lenteur, y ajoutant un visage fermé et un air profondément détaché. Toutes choses sous lesquelles elle comptait dissimuler son émoi intérieur.

Mais l'inconnu avait réglé son allure sur la sienne, si bien que ce fut lui qui fit tourner pour elle le tambour de la porte. Elle passa devant lui sans même le remarquer. Elle n'avait pas fait trois pas sur le trottoir qu'une voix un peu grave l'interpella :

— Vous êtes bien pressée, madame Lussan.

Arlette s'arrêta, les pieds rivés au sol.

Depuis un moment, elle prévoyait que l'homme allait lui parler.

Une femme ne se trompe guère sur le sens de certains regards masculins. Tout, dans l'attitude de celui qui était venu déjeuner en face d'elle, indiquait qu'il n'attendait que l'occasion de lui adresser la parole.

— Vous me parlez, monsieur ? Mais... je ne vous connais pas !  
— Belle occasion, alors, de faire enfin connaissance, répliqua-t-il ironiquement. Je ne vous gêne pas, au moins ?

Sa voix était plutôt arrogante... Certainement, elle n'était pas bienveillante !

Arlette eut une moue pour marquer une indifférence qu'elle était loin de ressentir.

— Cela dépend, monsieur, de ce que vous désirez.

— Vous dire quelques mots simplement, madame !... Nous prendrons le café ensemble, si vous y consentez !

Elle leva les yeux, décidée à refuser ; mais, dans les prunelles qui se rivaient aux siennes, la jeune femme eut de nouveau l'impression qu'une volonté inflexible la dominait et que toute résistance ne servirait à rien. Le mieux était qu'elle parût acquiescer... A quoi bon se révolter inutilement ?...

— Elle détourna son regard avec indifférence.

— Soit ! dit-elle, prenant son parti des événements et se drapant dans une sérénité plus apparente que réelle. J'ai peut-être, moi-même, un renseignement à obtenir de vous.

ces de choix... Peu de monde encore... Voilà qui est bien !  
— Elle ne discutait pas. Elle obéissait, mais sans vouloir s'avouer qu'elle était profondément émue pour d'autres raisons que la peur.

Ils s'étaient placés face à face, en adversaires qui s'affrontent.

L'homme n'avait pas eu encore une parole plus cordiale, ni un geste moins raide. Il restait poli, correct, mais sec et dominateur. C'est à peine si ses yeux cherchaient à rencontrer le regard orgueilleux qui marquait tant de mépris.

Tout d'abord, il parla du beau temps et de la pluie, sujets éternellement de circonstance avant d'en aborder de plus graves. Il était visible que l'entrée en matière banale était voulue et que la conversation ne pouvait se maintenir sur ce terrain commode.

De son côté, Arlette répondait en s'efforçant de jouer l'insouciance. Elle se sentait en sécurité au milieu de la foule qui remplissait les rues ; elle se disait aussi qu'elle n'avait qu'à tenir bravement son petit rôle d'interlocutrice bénevoles.

Une chose aussi lui apparaissait acquise, c'est que l'inconnu l'effrayait beaucoup moins de près que de loin.

L'impression ressentie à l'Église St-Germain-l'Auxerrois n'était pas oubliée et pouvait renaitre. Il lui semblait qu'elle n'aurait eu qu'à plonger le regard de l'autre, à plonger longuement ses yeux dans les siens,

pour voir la superbe de l'individu vaciller.

Sa force à lui, en somme, n'était faite que de sa volontaire faiblesse à elle. Sans s'expliquer cette anomalie, l'orpheline en avait l'intuition ; mais elle ne cherchait pas à s'en faire une arme, car ce trouble qu'elle pouvait faire naître chez son interlocuteur se doublerait, elle s'en rendait compte, d'un trouble identique chez elle... Et, pour ne pas la ressentir, cette sensation amollissante qui lui avait fauché les jambes, l'autre jour, la prude jeune fille préférait subir les grands airs du monsieur et paraître plier devant son ascendant.

En définitive, c'était l'instinctive pudeur de ses sens en éveil qui se révoltait et, dans l'état de pureté où elle avait vécu jusqu'ici, il lui eût été impossible de ne pas en tenir compte.

Donc, elle demeurait bien sage, bien raisonnable, en face de lui, qui la dominait et cherchait à l'envoûter.

Brusquement, après quelques phrases insignifiantes, l'étranger orienta différemment la conversation.

— Je sais que vous vivez seule et que vous travaillez pour pourvoir à vos besoins... Pas de mari, pas de liaisons... Je suis assez bien renseigné en ce qui vous concerne, vous voyez !... Nous pouvons jouer cartes sur table... Elle ne le laissa pas achever. Une fièvre batailleuse l'envahissait soudain, et cette ardeur était faite autant du besoin de savoir pourquoi il

s'acharnait à la suivre, que de révolte devant les prétentions de cet homme qui semblait arguer du droit de s'occuper d'elle.

— Pardonnez-moi de vous arrêter tout de suite, monsieur, fit-elle avec vivacité. Vous êtes bien renseigné en ce qui me concerne, avez-vous dit... Voulez-vous m'expliquer, alors, en quoi ce qui me touche peut être attrayant pour vous ?

Les yeux noirs de l'inconnu paraurent chercher à la faire rentrer sous terre.

— Ne craignez rien, vous le saurez ! répliqua-t-il assez sèchement. Vous pensez bien que je perdrais pas mon temps à vous épier si des motifs impérieux ne me contraignaient pas à cette poursuite.

Elle rougit un peu.

Il convenait l'avoir éprouvé... l'avoir poursuivie.

Ses yeux eurent le vacillement d'une bête traquée. Ce ne fut qu'un éclair ; elle se ressaisit assez vite pour affirmer fièrement aussitôt :

— Je n'ai rien à cacher de ma vie... Toute mon existence se passe au grand jour...  
— En apparence, du moins, rectifia-t-il.  
— Oh ! en réalité aussi ! fit-elle avec un éclair d'orgueil dans ses grands yeux frondeurs. Je défie qu'il soit de trouver quelque chose d'irrégulier ou d'inconvenant dans ma vie !  
(à suivre).